

## Accessibilité de nos formations aux publics en situation de handicap

### Formations sur le site du client :

Lors de l'identification des besoins du client, nous interrogeons notre interlocuteur pour savoir s'il a connaissance de besoins spécifiques en termes d'accessibilité de la formation pour des salariés en situation de handicap. Nous envoyons également à chaque stagiaire un questionnaire lui permettant d'exprimer ses besoins au niveau de l'accessibilité.

Si des besoins sont exprimés, nous faisons le point avec notre interlocuteur chez le client (et éventuellement avec le ou les stagiaires concernés) pour déterminer si le poste de travail sur lequel la formation doit être effectuée est adapté, et si des moyens spécifiques doivent être mis en œuvre pour rendre la formation accessible.

En cas de besoins spécifiques non disponibles chez CONTY, la référente handicap CONTY, Véronique Gaumet contacte notre interlocuteur au sein de la ressource Handicap Formation de l'Agefiph.

Il nous accompagne dans notre démarche pour rendre notre formation accessible, ou, en cas d'impossibilité, pour orienter l'apprenant vers un autre dispositif de formation.